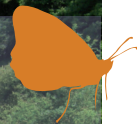
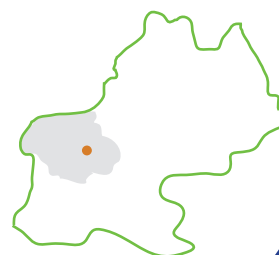




LES PRAIRIES DE BAZIÈRES



Conservatoire
d'espaces naturels
Midi-Pyrénées



Description générale du site

Les prairies de Bazières sont situées au pied de la ville de **Montégut dans le département du Gers**. En bordure immédiate du ruisseau de Larroussagnet, le site est composé de prairies naturelles humides, mares et fossés, et se situe en zone inondable.



Historique

La prairie avait fait l'objet de mentions bibliographiques confirmées par l'Association Botanique Gersoise en 2004. Des actions de suivi et de porter à connaissance ayant été menés lors du programme d'action sur la Jacinthe de Rome (*Bellevalia romana*) coordonné par le Conservatoire Botanique National des Pyrénées et de Midi-Pyrénées, le Conservatoire a pris le relais en vue de la maîtrise foncière et la préservation du site.

Ainsi, bien que n'ayant pu acquérir le site, le Conservatoire est parvenu à l'intégration d'**un cahier des charges environnemental lors de la vente des terrains en 2008**.

Les contacts avec le nouveau propriétaire ont permis par la suite d'aboutir à la signature d'une convention de gestion.



Principaux intérêts

De part **la diversité des habitats naturels présents**, avec différents gradients d'humidité et dont certains à fort enjeu patrimonial, le site des prairies de Bazières accueille une faune et une flore particulièrement remarquables.

On peut mentionner notamment la présence de **deux habitats prairiaux d'intérêt communautaire**, d'une importante population de Jacinthe de Rome et de nombreuses orchidées. Les invertébrés sont également très présents et diversifiés. Enfin, la Cistude, dont la population reste à confirmer, est présente dans les mares et fossés.

Situation géographique

Département : Gers
Commune : Montégut
Lieu-dit : Bazières

Caractéristiques :

Altitude : 145 mètres
Surface : 5,5 hectares

Maîtrise foncière ou d'usage :

Convention de gestion : 2008
Propriétaire : privé
Gestionnaire : CEN MP

Partenaires : Agence de l'Eau Adour-Garonne, DREAL, SAFER GHL, CBNPMP, ABG, CPIE 32



Jacinthe de Rome



Actions engagées et mesures de gestion

Le plan de gestion du site a été rédigé en **2011**.

La fauche tardive des prairies est effectuée par un agriculteur local, le propriétaire et le CEN intervenant pour exporter une zone à orties non « valorisable ».

Le Conservatoire assure quant à lui l'entretien de la végétation des bords de mare et fossés et des arbres têtards. Divers suivis naturalistes sont réalisés et quelques visites de site ont été faites.

Perspectives

En raison de ses nombreux enjeux, il pourrait être envisager la création d'un arrêté préfectoral de protection de biotope sur la zone.

D'autre part le Conservatoire intervient à proximité immédiate sur la gestion d'autres terrains dans le cadre des mesures compensatoires liées à la nationale RN124. Une gestion cohérente de ces espaces sera à mettre en oeuvre.



Principaux objectifs de gestion

- Conserver la Jacinthe de Rome et entretenir les milieux ouverts prairiaux par fauche et exportation
- Conserver la zone humide (mare) et contrôler la végétation de ses berges
- Conserver les bois riverains pour renforcer l'intégrité des berges et le cheminement du ruisseau
- Contrôler la végétation arbustive en bordure des fossés
- Favoriser le cortège d'invertébrés lié au milieu humide (araignées, criquets), en maintenant une bande non fauchée
- Compléter les inventaires naturalistes

Cumul du nombre d'espèces connues et découvertes depuis l'inventaire initial :

Mammifères	5
Oiseaux	30
Reptiles	5
Amphibiens	9
Reptiles	8
Araignées	58
Coléoptères	17
Dictyoptères	2
Ephéméroptères	1
Hémiptères	3
Orthoptères	28
Névroptères	3
Odonates	17
Hétérocères (papillons de nuit)	22
Rhopalocères (papillons de jour)	43
Homoptères	7
Mollusques	3
Phasmide	1
Opilions	2
Poisson	1
Pseudoscorpions	1

Faune **161**

Flore **139**